

Restauration du Château de Tallard

Vendredi 18 mai 2018 Visite de Madame la Préfète des Hautes-Alpes





Снатеаи

Classé monument historique dans son ensemble depuis 1969, le château de Tallard est un édifice touristique majeur du département des Hautes-Alpes, fréquenté tout au long de l'année par le grand public (visites libres ou guidées) pour son attrait patrimonial.

Il est également le théâtre de nombreuses manifestations culturelles (veillées médiévales, concerts, théâtre, expositions...) qui trouvent en son sein des espaces dédiés à l'expression artistique et festive.

Sous l'égide de la Société d'Études des Hautes-Alpes, le château de Tallard a connu plusieurs phases de restauration depuis les années 60. Ce travail a été l'objet d'un ouvrage réalisé par ladite société, qui retrace en détail l'ensemble des actions entreprises.

Après de nombreuses études, il ressort qu'une nouvelle phase de travaux s'avère essentielle pour que le Château de Tallard continue d'attirer du public mais également propose de nouvelles perspectives de visites et d'animations.

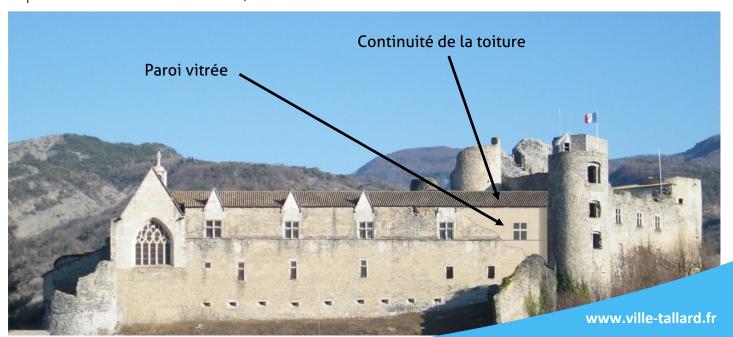
En effet, à ce jour, de nombreux espaces sont totalement inutilisés et donc maintenus à l'abri des regards du public. Il s'agit principalement de ce que l'on appelle « le logis », espace autrefois destiné à l'habitation des seigneurs qui se sont succédés au château. L'objectif n'est pas la reconstitution de ces espaces, mais bien leur mise en sécurité qui aura un double objectif : permettre au public de les découvrir, et les utiliser comme lieux de desserte des différents niveaux.

La solution proposée consiste en l'aménagement d'une façade entièrement vitrée, épousant le nu intérieur de la ruine et protégée par le prolongement de la couverture existante.

Le jour, cet aménagement apporte la lumière nécessaire à la fonction intérieure tout en affichant sur la ville la nouvelle vie du château, sur les traces de son histoire. La nuit, l'éclairage intérieur dessine la silhouette ruinée en contre-jour que l'intervention architecturale aura pris soin de conserver.

Le choix du verre permet d'offrir des effets de matières en continuité des maçonneries et des qualités de transparence, laissant deviner le programme et la nouvelle vie du château. Le traitement de ce matériau fera l'objet d'une étude spécifique, réalisée avec l'aide d'un maître-verrier.

Ce jeu de matières permet également de faire le lien entre traditions et modernité, avant goût de ce que pourra être le château de demain, doté d'outils de visites modernes.





La question de la couverture est centrale dans le choix du parti de restauration. Le maintien de la couverture actuelle de l'Aile des Gardes à faible pente en tuiles canal, considérée à présent comme une strate historique du monument, implique de fait sa continuité sur l'extrémité ruinée, afin de ne pas multiplier les solutions architecturales et d'affirmer le caractère de couverture «provisoire» assurant la mise hors d'eau.

L'aménagement intérieur profite de la triple hauteur que la ruine a laissée pour y incorporer la circulation verticale avec un minimum d'intervention. Un ascenseur et un escalier de secours desservent les trois niveaux, reliés par des passerelles aux anciennes portes réutilisées. Aucun percement nouveau n'est ainsi réalisé, à l'exception de l'issue de secours créée au nord de la salle basse.

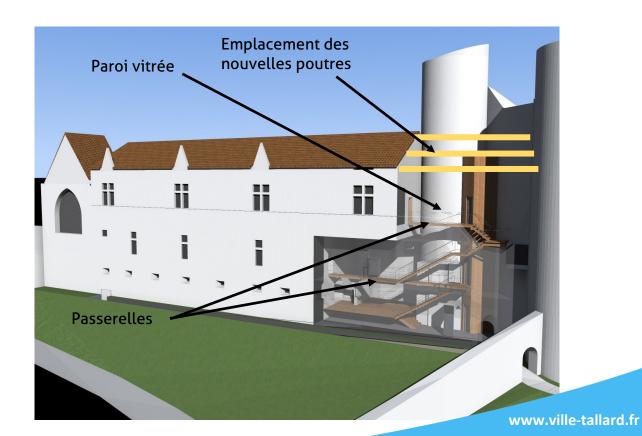
La réouverture de la poterne du côté sud permet à la fois de bénéficier d'une issue de secours, mais aussi d'un accès depuis l'extérieur à la salle basse (issue de secours, accès aux personnes à mobilité réduite et passage de matériel). Seuls une rampe et un percement dans le mur au nord de la salle basse sont ajoutés, mais dissimulés par le glacis.

L'étude archéologique ayant montré une relative incertitude quant aux niveaux des sols anciens, l'aménagement proposé sera volontairement «détaché» des maçonneries, et traité avec des matériaux n'offrant aucune ambiguïté de lecture avec les dispositions anciennes du monument.

Le parti proposé, au-delà de la réponse aux contraintes du programme, présente l'avantage d'envisager une valorisation architecturale de l'ensemble de l'édifice, tout en permettant l'aménagement d'espaces intérieurs spécifiques (salle multiculturelle) ainsi que la desserte de l'ensemble des niveaux pour tous les publics. De plus, la réouverture d'un accès sur la façade nord permettra de canaliser les publics vers un espace d'accueil polyvalent.

Pour mener à bien cette nouvelle phase de restauration, le château devra fermer ses portes au public à compter du mois de janvier 2017 et ce pour une période de 24 mois.

Durant cette période, différents travaux de restauration et d'embellissement seront exécutés.





Objectifs:

1/ mise en sécurité, drainage

2/ valorisation de nouveaux espaces

3/ création d'un espace d'accueil polyvalent et desserte verticale

4/ aménagement d'une salle de congrès et de spectacles.

Coût total: 1 700 000 euros HT

Ces travaux se dérouleront en en deux temps :

2017 - 1_e phase de 10 mois :

1e partie:

- Drainage et reprofilage de la cour
- Consolidation des courtines
- Reconstruction du mur de séparation entre haute et basse-cour
- Reprise des escaliers menant à la haute cour.

2e partie:

- Sécurisation des ruines du logis
- Reprise des enduis de la voute
- Evacuation des gravats, décaissage, sol en béton de chaux, accès

2018 - 2_e phase 10 de mois:

1e partie:

- Mise hors d'eau hors d'air, clos et couvert du logis (charpente, couverture....)
- Préparation des murs pour accueillir la paroi vitrée
- Sécurisation de la voute donnant l'accès à la salle des gardes
- Réouverture de l'accès de la salle des gardes vers le logis

2e partie:

- Aménagement de la salle culturelle
- Réseaux et issus de secours
- Installation de l'ascenseur
- Création d'un nouvel accueil du public
- Création des passerelles

www.ville-tallard.fr



Maitre d'ouvrage:

Commune de Tallard

La maitrise d'oeuvre

Michel Trübert, Architecte en Chef des Monuments Historiques

Plan de financement

Montant total des travaux : 1,7 M €HT

État : 40 % Région 10%

Département : 15%

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) : 15 %

Contacts:

jm.arnaud@ville-tallard.fr

06 81 98 27 16

Service communication:

service.comm@ville-tallard.fr

04 92 54 17 27



www.ville-tallard.fr